

Un Maître-Nageur Sauveteur (MNS) (F/H) A temps complet - CDD remplacement

Située au cœur du Département de l'Isère, Bièvre Isère est une communauté de communes en pleine croissance, comptant 50 communes pour environ 56 000 habitants.

La Direction Actions et Equipements Sportifs dispose d'un établissement Aquatique, Aqualib' composé d'un bassin 6 couloirs, d'un espace détente, d'un espace fitness, d'un toboggan et d'un bassin ludique. Situé en milieu rural à destination d'un public familial, Aqualib' propose l'ensemble des activités aquatiques d'un centre ouvert à l'année (natation scolaire, école de natation, Aquaforme...).

Bièvre Isère Communauté recrute, pour compléter son équipe dynamique, un MNS afin de répondre à ces différents enjeux.

Et plus spécifiquement :

Vous assurez le bon fonctionnement et l'ensemble des activités proposées au sein de l'équipement :

- Vous enseignez la natation scolaire
- Vous animez les activités physiques et sportives aquatiques (aquatraining, aquabike, école de natation...)
- Vous assurez la sécurité des activités et la surveillance du public

PROFIL ATTENDU

- Vous connaissez la réglementation en vigueur
- Vous appliquez les règles d'hygiène et de sécurité
- Vous êtes rigoureux, attentif et appréciez le travail d'équipe (6 MNS)
- Vous aimez travailler au contact de tous types de publics (bébés nageurs, enfants, adultes, séniors)
- Vous avez le sens du service public

CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LE POSTE

- CDD de 6 mois à temps complet, basé à la Côte St André
- Sur le cadre d'emploi des ETAPS
- Titulaire du titre de Maître-Nageur Sauveteur (BPJEPS AAN, BEESAN, voies universitaires)
- Poste adapté à une première expérience
- Travail les week-ends, jours fériés et en soirée
- Rémunération statutaire plus IFSEE (prime) 350 € mensuel

A pourvoir au 1^{er} juin 2024

Jury de recrutement : mardi 28 mai 2024

Renseignements : Charles BAGGIONI au 04 74 20 98 88 ou par mail : charles.baggioni@bievre-isere.com

Postulez avant le 15 mai 2024 à recrutement@bievre-isere.com